



Par dépôt électronique¹ seulement et courriel

Le 4 février 2022

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec - Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Demande du Transporteur relative à l'ajout d'une section à 735-161 kV au poste de la Chamouchouane et d'une ligne d'alimentation à 161 kV
Votre dossier : R-4147-2021
Notre dossier : R061424 YF

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité confirme le paiement des frais de participation dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2022-003 rendue par la Régie de l'énergie le 19 janvier 2022.

Intervenant	Frais octroyés
AHQ-ARQ	19 084,20 \$

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

c.c. AHQ-ARQ (par courriel seulement)

¹ Aucune copie papier n'est requise selon la directive du 17 mars 2020 *Mesures préventives en lien avec la COVID-19* de la Régie de l'énergie.